



► **Vos options de cotisations** cochez les cases correspondant à vos choix

Le conjoint collaborateur choisit l'assiette sur laquelle ses cotisations seront calculées. Nous vous invitons à vous reporter à la notice explicative avant de cocher la case se rapportant à votre demande.

■ **Régime de base**

**Option 1** (forfait de 2 046 €)

**Sans partage de revenu :**

**Option 2** (calcul sur 25 % du revenu du professionnel libéral)

**Option 3** (calcul sur 50 % du revenu du professionnel libéral)

**Avec partage de revenu\* :**

**Option 4** (calcul sur 25 % du revenu du professionnel libéral)

**Option 5** (calcul sur 50 % du revenu du professionnel libéral)

\*En cas de choix pour les options 4 ou 5, le professionnel libéral doit donner son accord et signer ci-dessous car ces options entraînent le partage des cotisations et des droits pour chacun des conjoints.

« Bon pour accord pour l'option 4 ou 5 avec partage de revenu et de droits ».

**Signature du professionnel libéral :**

■ **Régime de retraite complémentaire**

**Option A** (calcul sur 25 % de la cotisation du professionnel libéral)

**Option B** (calcul sur 50 % de la cotisation du professionnel libéral)

■ **Régime de l'invalidité décès**

**Option A** (calcul sur 25 % de la cotisation du professionnel libéral)

**Option B** (calcul sur 50 % de la cotisation du professionnel libéral)

► Je déclare participer régulièrement à l'activité professionnelle de mon conjoint et avoir opté pour le statut de conjoint collaborateur. Je m'engage à aviser immédiatement la Cipav si l'une des conditions d'affiliation n'était plus remplie et j'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à : ....., le : .....

**Signature du conjoint collaborateur :**

► J'atteste sur l'honneur que mon conjoint apporte régulièrement son concours à l'exercice de mon activité professionnelle et avoir accompli les formalités au centre de formalités des entreprises (CFE).

► Je joins à la présente copie de la notification de la déclaration délivrée par le CFE et une photocopie du livret de famille faisant état de notre mariage ou le justificatif de la conclusion du pacs.

Fait à : ....., le : .....

**Signature du professionnel libéral :**

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses. La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1, 441-6 et 441-7 du code pénal). Les données à caractère personnel que la Cipav collecte, de même que celles qui sont recueillies ultérieurement, sont destinées à la Cipav en sa qualité de responsable du traitement. La Cipav veille à ce que seules les personnes habilitées puissent avoir accès à ces données. Les prestataires de services de la Cipav peuvent être destinataires de ces données pour réaliser les prestations que la Cipav leur confie. Certaines données personnelles peuvent être adressées à des tiers ou à des autorités légalement habilitées et ce pour satisfaire les obligations légales de la Cipav, réglementaires ou conventionnelles. Dans les conditions prévues par la réglementation relative à la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits par voie électronique à l'adresse suivante : [dpo@lacipav.fr](mailto:dpo@lacipav.fr) en y joignant la copie de votre carte nationale d'identité.

**NB :** si votre première retraite auprès d'un régime de base obligatoire a été liquidée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les cotisations versées au titre de la poursuite ou de la reprise d'activité n'ouvrent aucun droit supplémentaire à retraite auprès de tous les régimes de retraite de base et complémentaire.